



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aéroport de Notre-Dame-des-Landes

Question au Gouvernement n° 4121

Texte de la question

AÉROPORT DE NOTRE-DAME-DES-LANDES

M. le président. La parole est à Mme Karine Daniel, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

Mme Karine Daniel. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre et porte sur le projet de transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique vers le site de Notre-Dame-des-Landes. J'y associe les députés socialistes de Loire-Atlantique. Après de longues années de débats et face à une situation de blocage politique manifeste, le Président de la République a choisi de laisser la décision finale aux électeurs et électrices de Loire-Atlantique. Dimanche dernier, ceux-ci ont tranché et se sont clairement prononcés, à plus de 55 %, en faveur du transfert.

Je salue la forte mobilisation citoyenne qui donne de la force à ce vote. J'entends néanmoins depuis trois jours des propos qui m'inquiètent et ne contribuent pas au nécessaire apaisement que nous devons retrouver sur ce sujet. Des responsables politiques et associatifs, dont je ne doute pas qu'ils adhèrent aux valeurs de notre démocratie, semblent pourtant refuser d'entendre et de respecter le verdict des urnes. Cette logique est extrêmement dangereuse.

Le débat démocratique a eu lieu et toutes les opinions se sont fait entendre. Si elles sont toutes respectables, le vote permet de trancher par le fait majoritaire. Ne pas le respecter, c'est s'inscrire dans une logique qui ne peut qu'aboutir au renforcement de la violence. Il incombe aux démocrates que nous sommes d'entendre et de respecter le choix exprimé par la majorité des électeurs et des électrices. Par-delà le résultat, la forte participation à la consultation démontre que les habitants et les habitantes de Loire-Atlantique attendent qu'une décision soit enfin prise et appliquée.

Nous devons maintenant faire progresser l'aménagement du site actuel de Nantes Atlantique et celui du futur aéroport. Il y va de la crédibilité de la consultation ainsi que du respect des citoyens et des citoyennes et de l'autorité de l'État. Pouvez-vous, monsieur le Premier ministre, préciser les modalités et les étapes de la mise en œuvre du projet de transfert ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Pierre Lellouche. Encore ! Il y a des ministres, tout de même !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Oui, je réponds aux questions !

M. Christian Jacob. Alors calmez-vous un peu !

M. Manuel Valls, Premier ministre. C'est vous qui devriez prendre quelques vacances, monsieur Jacob ! Mais vous savez que je vous aime bien. Si vous n'existiez pas, ça nous manquerait ! *(Rires et applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Madame Daniel, cette validation démocratique renforce en effet la légitimité d'un projet déjà promu par les élus et les milieux économiques locaux car il offre au développement du territoire comme aux habitants des opportunités importantes.

Je répondrai très directement à votre question : l'État est déterminé à faire respecter le résultat du scrutin. Les travaux préparatoires à la réalisation du projet seront engagés à l'automne, dans le respect scrupuleux des réglementations nationale et européenne. L'État informera officiellement le concessionnaire du calendrier des travaux et les derniers actes juridiques préalables seront prochainement réalisés. Toutes ces procédures seront menées en lien étroit avec la Commission européenne.

J'ai demandé au préfet de réunir les collectivités locales concernées afin de leur présenter le calendrier d'engagement des travaux. Je souhaite que la population soit régulièrement informée de l'avancement du projet.

Enfin, nos concitoyens ne comprendraient pas que certains continuent à faire obstacle à la réalisation du projet. Les personnes qui occupent illégalement des propriétés sur le site du futur aéroport doivent quitter les lieux dès à présent. Sur ce sujet également, je puis vous assurer que le Gouvernement prendra ses responsabilités et fera respecter l'État de droit. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [Mme Karine Daniel](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4121

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 juin 2016](#)